

La CCMV entérine son budget 2019

Vendredi, l'ordre du jour du conseil communautaire était majoritairement axé sur des questions budgétaires. Le budget 2019 présenté par le vice-président Mickaël Kraemer a été entériné pour un total de 8 300 000 € en fonctionnement et de 2 600 000 € en investissement. Parallèlement, les budgets téléspace, écosite-silo-bois et zones d'activités économiques ont été votés, les budgets ordures ménagères, assainissement avaient déjà été établis lors des précédents conseils.

Les taux d'imposition sont en légère augmentation, soit en taxe d'habitation à 4,61 % (4,23 % en 2018), Taxe foncier non bâti à 10,91 % (10,01 % en 2018), Taxe foncière bâti à 5,34 % (4,90 % en 2018). La taxe CFE (ex taxe professionnelle) reste inchangée à 29,85 %. Chantal Carlioz, maire de Villard, a demandé quelle serait l'incidence réelle sur le portefeuille du contribuable, la réponse : une moyenne de 38 € par foyer fiscal.

Thierry Gamot, le maire délégué d'Autrans, a annoncé des difficultés rencontrées lors des tractations concernant le projet du campus des arts culinaires et de l'abandon du dossier.

Altiplano n'ira pas à Jaume

Ont été ensuite abordées les autorisations d'implantation sur la zone de Jaume à Lans-en-Vercors pour deux entreprises : Aventure nordique et Biocoop. L'enseigne Altiplano de Villard-de-Lans n'a pas souhaité confirmer son implantation sur le secteur. Le bail professionnel de la coopérative Vercors-Lait a été renouvelé, et la plateforme de rénovation énergétique RénoVertaco a été redéfinie au travers de ses partenariats avec l'Ageden et le programme de financement piloté par le Parc naturel, des conventions d'objectifs ont été signées.

Le conseil communautaire approuve également la reprise de la filière ECODDS pour la prise en charge des déchets dangereux des trois déchetteries du territoire.